L'INFOLETTRE D'AUTOMNE 2022

Chasseurs, la raison vous commande de poser vos armes.

Si pour certains l'automne est synonyme de belles balades en forêt avec cueillettes, en particulier de champignons, cette année ne sera peut-être pas à la hauteur de leurs attentes.

En effet, pour nous elle est tout d'abord l'ouverture de la chasse qui aggrave la situation de la vie sauvage fortement affectée par la canicule et la sécheresse de cette année, année des records qui fait suite à toute une série de saisons calamiteuses depuis 2003. L'étude menée conjointement par l'ONCFS, le CNRS et l'INRA montre sans ambiguïté les conséquences des aléas climatiques sur les populations sauvages.

L'AOC a, d'une part alerté la fédération Nationale des Chasseurs, puis, en constat du silence de son président, envoyé une demande aux ministères concernés doublée d'une pétition en reprenant le texte envoyé :
https://www.mesopinions.com/petition/animaux/aleas-climatiques-moratoire-chasse-sauvegarder-vie/187080

Des associations ont entrepris des démarches similaires auprès des préfets dont FNE AuRA. Certaines fédérations ont répondu, réponses doublées d'éditoriaux complaisants niant la réalité des faits et les conclusions d'études objectives, en mettant en avant leur conscience, leur haut degré de responsabilité et leur engagement écologique. Pratiquant les échanges avec la gente cynégétique au sein des CDCFS (Commissions Départementales de la Chase et de la Faune Sauvage) nous avons pu apprécier le grand écart entre le discours et les faits (décisions prises à partir des comptages et des informations pollués par l'évident conflit d'intérêts). Cependant ne croyez pas que la devise des chasseurs serait : « s'il n'en reste qu'un je tuerai celui-là », mais selon leur affirmation, ces décisions ont dictées par la nécessité de tuer quelques animaux afin de motiver et de mobiliser les chasseurs pour participer à des études et à des actions de protection !… Pourquoi protéger ? En fait, pour avoir plus d'animaux à tuer !

A titre d'exemple, des galliformes de montagne sont toujours chassés, dérangés de surcroît par les comptages par ces mêmes chasseurs avec leurs chiens, ainsi que 20 espèces inscrites sur la liste rouge de l'UICN (Union Internationale de la Protection de la Nature), les plans de chasse sont basés sur des statistiques erronées… La raison, la conscience n'imposeraient elles pas aux associations de chasse et à la FNC de demander, de leur propre chef, que ces espèces soient retirées de la liste des espèces chassables et que les plans de chasse soient drastiquement réduits ?

Petit rappel : dans notre constitution il est inscrit le principe de précaution et la garantie de la protection de la planète. L'AOC demande aux responsables politiques et institutionnels de prendre leurs responsabilités.

Un autre épisode révoltant se prépare : selon une liste proposée par le ministère, chaque département devra choisir les ESOD (espèces susceptibles de causer les dégâts) sur son territoire et ce, pour trois ans. Antérieurement ces espèces étaient classées « nuisibles », mais trouvant l'expression trop péjorative, cette nouvelle dénomination d'ESOD leur a été attribuée. N'y a-t-il pas là un cynisme et une outrecuidance rare de la part de l'humain ? En effet quelle est l'espèce qui cause le plus de dégâts sur la planète ? Ces espèces stigmatisées jouent pourtant chacune leur rôle dans leur écosystème. Quel est le nôtre ? N'y aurait-il pas, nécessité d'un minimum d'égard envers toutes formes de vie, ne serait-ce que par pur égoïsme car ce sont elles qui nous font vivre ?

Soyez attentif comme « Oiseaux Nature » quant aux consultations publiques, particulièrement sur les Schémas Départementaux de Gestion Cynégétique de votre département. **Alertez l'AOC pour qu'elle diffuse**.

Le président de l'AOC

LES DERNIERES NOUVELLES

Nous avons été reçus au **Sénat** pour être auditionnés et avons déposé nos propositions, suite à un projet de loi de 2021 et à la pétition lancée par M Shraen, président de la FNC, pour interdire la délivrance de reçus fiscaux par des associations exerçant des pratiques contre des activités légales.
https://alliance.opposantschasse.org/wp-content/uploads/2022/10/V5-L'AOC-reçue-au-Sénat-par-la-commission-des-finances.pdf

Sur le grand escalier d'honneur

L'AOC tiendra un stand au **festival d'ornithologie de Ménigoute** du 26 octobre au premier novembre et distribuera au public la documentation qui lui parviendra de toutes ses associations adhérentes ? Il en sera de même pour **le salon Primevère à Lyon** qui aura lieu en février 2023.

Octobre Rouge : nouveaux arrêtés pour des chasses traditionnelles. Nous avons envoyé un communiqué de presse en soutien à la LPO qui a déposé des recours :
https://alliance.opposantschasse.org/wp-content/uploads/2022/10/Communiqué-de-presse-18-10-22.pdf

A l'initiative de la LPO Nous avons, avec les associations adhérentes à l'AOC, MELES, FNE AuRA, Oiseaux Nature, ainsi que d'autres structures dont FNE national, concernées par le sujet, à une réunion pour faire front commun contre la vénerie sous terre.

L'AOC a interpellé la Commission Européenne au sujet de la vénerie sous terre pratiquée en France, exception française dans la communauté, en référence à la Directive Habitat et à la protection de certaines espèces.

Suite au dernier homicide lors d'une battue nous avons envoyé un communiqué de presse que vous pouvez largement relayer :
https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid034wiZH1F8xSzfDFo4utfsg1Sde6xouhRyR3YjDZxM1vgBvjrSrJXnvuDDNnG53hF7l&id=100064552161829

Une pleine page est consacrée à la présentation de l'AOC dans le magasine ***« Maison & Jardin »*** N° 171 qui paraitra en novembre.

L'Alliance des Opposants à la Chasse

lutte pour le respect de la vie

AGIR POUR LA QUIÉTUDE DE LA VIE SAUVAGE

Alliance des Opposants à la Chasse

L'association qui fédère structures morales et adhérents individuels

Protéger les animaux et leur habitat, les non-chasseurs et veiller aux droits de chacun et à la démocratie : voilà l'ambition de l'Alliance des Opposants à la Chasse (AOC). Association loi de 1901, Il s'agit de la seule structure qui regroupe personnes physiques et plus de 40 associations françaises.

Le but de l'association tient en quelques mots : une France sans chasse ni piégeage létal, tout comme dans le canton de Genève. Pour cela, l'AOC utilise tous les moyens légaux possibles pour informer le grand public et convaincre les dirigeants. Elle ne touche aucune subvention, ce qui lui assure une transparence et une liberté de ton totales, elle est autorisée à délivrer des reçus fiscaux et peut recevoir dons et legs défiscalisés. De plus, l'association se veut intransigeante sur le respect des lois et s'appuie sur des études scientifiques, dont celles, pour les animaux, sur le développement des neurosciences.

Seulement une personne sur cinq favorable à la chasse

"La chasse ne fonctionne que par lobbyisme et transgression", dénonce le président Jean-Louis Chuilon. « C'est un fonctionnement totalitaire qui date d'une loi du Maréchal Pétain de juillet 1941, qui confie la faune aux chasseurs, et oblige tout chasseur à adhérer à la Fédération Nationale des Chasseurs, contraire à la Convention Ehropéenne des Droits de l'Homme, ce qui donne à cette instance son énorme pouvoir". L'AOC, reçue au Ministère et au Sénat, dénonce également la facilité avec laquelle est délivré le permis de chasse. Ce dernier laisse la possibilité à de très jeunes personnes (à partir de 16 ans) de s'équiper d'une arme lourde, après seulement une journée de formation et un examen « symbolique »... Le président de l'association évoque les 750 000 chasseurs recensés en France ; un chiffre ridicule comparé à celui des personnes opposées à cette pratique. En effet, selon un sondage IPSOS de 2021, seule une personne sur cinq serait favorable à la chasse.

Selon le mémoire de recomandations remis au Sénat, l'AOC souhaite une réforme en profondeur de la chasse, comme le prouve aussi ses nombreuses pétitions destinées au grand public. Elle est à l'origine de la création des « Aires de quiétude pour la vie sauvage (R) », libérées des chasseurs et des activités humaines prédatrices, pour que l'homme devienne acteur de son environnement. Enfin, n'oublions pas son rôle crucial de lanceur d'alerte, par exemple sur la composition des cartouches les charniers sauvages, les atteintes à la propriété privée, la chasse légale d'espèces inscrites sur la liste rouge, la destructions des indispensables prédateurs, le nourrissage des sangliers...

www.alliance.opposantschasse.org | contact@opposantschasse.org

© HD Média Groupe

LES ECHOS DES ASSOCIATIONS :
Pour en savoir plus cliquez sur leur logos défilants sur notre site.

Nous accueillons une nouvelle association : AJA Savoie – Association Justice Animaux Savoie
AJA se mobilise contre ka chasse à la marmotte et a fait signer 120 élus locaux, parlementaires et eurodéputés **une lettre ouverte** au gouvernement demandant l'interdiction de la chasse à la marmotte.
Nous vous invitons, évidemment, à la partager (ou à partager des posts de médias ou de certains politiques/partis qui la relaieraient) afin de lui donner plus d'écho. Vous trouverez notamment la publication de Reporterre ici et la nôtre ici.

Oiseaux nature
Stands sur les marchés du 88
Suivi d'actions en justice à découvrir sur notre site
Oiseaux Nature a alerté sur les conséquences de la sécheresse.
URGENT Consultation publique JUSQU'AU 27 / 10 /2022. Donner votre avis sur le schéma départemental de gestion cynégétique
http://www.association-oiseaux-nature.com/donnez-votre-avis-sur-le-futur-schema-departemental-de-gestion-cynegetique-2022-2028-vous-etes-concernes/?fbclid=IwAR0KyKJN4WIzCZVS-ium7bupt9LQa_BIu_WQAmGeGedawj2eIDnaMf7WYxg

RAC
Le RAC se mobilise pour la suppression du statut « d'Espèce Susceptible d'Occasionné des Dégâts » ESOD ex nuisibles …où classer l'espèce « homme » ?
https://www.france-sans-chasse.org/les-revendications-que-nous-soutenons/la-suppression-du-statut-nuisible
et bien d'autres engagements à découvrir sur le site.

VIDA :
Voir informer Dénoncer Agir
pour les animaux, pour l'environnement, pour notre planète
En 2022 VIDA s'engage pour les sangliers
Nous insistons sur le fait que le premier réflexe est de ne pas toucher à un marcassin en attendant le retour de la mère ou d'une laie adoptive, et qu'à l'âge adulte un sanglier défonce tout le terrain, a besoin de beaucoup d'espace avec des clôtures onéreuses, idéalement a besoin de la compagnie d'un congénère comme un cochon, et reste un animal potentiellement dangereux si l'on ne connaît pas bien son comportement

LA GRIFFE
https://lagriffe-asso.fr
Révoltons-nous contre l'ignorance, l'indifférence, la cruauté, qui d'ailleurs ne s'exercent si souvent contre l'homme que parce qu'elles se sont fait la main sur les bêtes.
Des adhérents de La Griffe se sont rendus à la manifestation anti-corrida qui était organisée à Nîmes le samedi 17 août

Forest Shepherd Occitanie
Chasse illégale en forêt
https://www.youtube.com/watch?v=Z18V1lZKcH0

Point Info Loup Lynx
Evénements, Rencontres avec le public, avec les loups, les Patou, et des Amérindiens. A Meylan, un défilé de mode, avec les Patou pour dire non aux vêtements en fourrure.

-Rencontres avec les loups du Castel
-Rencontres avec les chiens Patou.
-Voyages en nature au Québec avec séjour en pleine forêt en cabanes en bois.
-Conférences dans votre ville, avec ou sans les loups du Castel ou avec les Patou et les moutons.

CVN
L'association rappelle cette pétition : https://petitions.senat.fr/initiatives/i-1110

Oïkos Kaï Bios
https://www.oikoskaibios.com/ **se mobilise pour « les vaches de Saint Laurent ».**
Les 4 et 5 janvier dernier, plus de 240 veaux, vaches et génisses étaient emmenés à l'abattoir sur décision du Préfet de Haute-Savoie pour un seul cas de brucellose avéré. Ceci au nom du commerce international et des soit disant « avantages » du libre-échange.
Ceci est en lien avec les bouquetins du Bargy dont trop de gens voudraient la peau : chasseurs, quelques agriculteurs qui n'ont pas compris qu'il existe d'autres mesures que l'éradication d'une espèce…. Régulièrement, nous participons aux consultations publiques sur le sujet (voir en page https://www.oikoskaibios.com/Nos_amis_les_animaux.I.htm).

La voix des loups
Mobilisation : Non à la chasse privée du Conseil départemental de l'Isère dans la réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors

Association Combactive
A encourager le cirque LILI car cirque sana animaux

Le Cerf Pirate
Belle vidéo sur « le brame dans le territoire des loups »
https://www.lecerfpirate.fr/accueil
La série :

SNDA
Présentation du profil du nouveau ministre de l'agriculture Marc Fresneau qui a voté contre l'interdiction de la castration à vif et de la coupe des queues des porcelets en 2018.
Qu'est devenue la proposition de loi qui a été déposée le Sénateur Jean Noel Cardoux pour interdire la chasse en enclos ?

Fondation Mart
Le Newsletter d'octobre
https://mail.google.com/mail/u/1/#inbox/FMfcgzGqQwDLWFBWkbqQDbSJFfTfJVzq
Dernière vidéo les bébés mouflons
https://www.youtube.com/watch?v=95mTS1MfjqU
et plein d'autres belles choses et de combats sur https://www.mart.ch

Fondation BB
La nouvelle campagne de la fondation : alors que cet été, les incendies, la sècheresse, la canicule ont provoqué la mort de milliers d'animaux et avec l'ouverture de la chasse, les chasseurs vont malheureusement pouvoir reprendre leur « loisir » barbare !
https://www.fondationbrigittebardot.fr/lachassetue-la-nouvelle-campagne-de-la-fbb/

La nouvelle campagne de la fondation : AJA
AJA se mobilise contre ka chasse à la marmotte et a fait signer 120 élus locaux, parlementaires et eurodéputés **une lettre ouverte** au gouvernement demandant l'interdiction de la chasse à la marmotte.
Nous vous invitons, évidemment, à la partager (ou à partager des posts de médias ou de certains politiques/partis qui la relaieraient) afin de lui donner plus d'écho :-) Vous trouverez notamment la publication de Reporterre ici et la nôtre ici.

ADDA
L'association s'insurge sur la fermeture du massif du Bargy pour l'abattage, sous prétexte de lutte contre la brucellose, des bouquetins dont seulement 4% sont contaminés. .. contaminés par les troupeaux d'animaux domestiques ! Ceci contre l'avis scientifique de l'ANSES concluant à une mesure contre productive.

MELES

De nombreux blaireautins ont encore été recueillis cette année puis, imprégnés le moins possible par l'humain ont été relâchés dans l'environnement sécurisé que sont les alentours du site, afin de retrouver leurs racines sauvages. Malheureusement les conditions climatiques de 2022 ont largement affecté cette population ce qui s'est ressenti sur les comportements et les caractéristiques des individus avec une grande mortalité.

Notre site : https://alliance.opposantschasse.org

Facebook : https://www.facebook.com/Alliance-des-Opposants-à-la-Chasse-884335251762963/

Twiter : @FranceAOC ou lien : https://twitter.com/FranceAOC

Pour un signalement : urgence.opposantschasse@gmail.com

Contact : contact@opposantschasse.org

AGIR POUR la QUIETUDE De la VIE SAUVAGE